

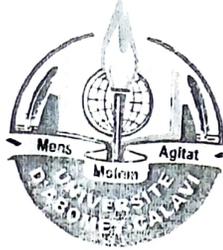
République du Bénin

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

CABINET DU RECTEUR

N° 7336 -2021/UAC/SG/SRH



Abomey-Calavi, le 27 décembre 2021

SP/R (A classer) + copie
Tous chefs see cabinet
φ

Le Recteur,

A

TOUS CHEFS D'ETABLISSEMENTS
UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI



Objet : Liste des agents modèles pour le compte du premier semestre de 2021-2022.

Référence : décision rectoriale n°019-18/UAC/SG/AC/SRH du 19 janvier 2018.

En application de la décision rectoriale citée en référence, je vous demande de me transmettre le nom de l'agent modèle pour le compte du premier semestre de l'année académique 2021-2022, de vos entités respectives.

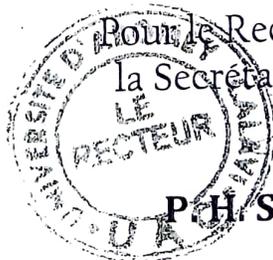
Je vous rappelle que le choix de l'agent modèle doit tenir compte des notations lors du paiement des primes trimestrielles et devra se faire conformément aux critères énumérés à l'article 2 de la décision rectoriale citée supra.

Le nom de l'agent modèle joint au procès-verbal de désignation et à la fiche d'évaluation devront parvenir au Service des Ressources humaines de l'Université d'Abomey-Calavi au plus tard le vendredi 7 janvier 2022 à 16 heures, accompagnés des informations suivantes :

- poste occupé ;
- une photo d'identité ;
- adresse (contacts, e-mail,) ;
- relevé d'identité bancaire.

Je vous saurais gré des dispositions utiles que vous prendrez à cet effet.

Pour le Recteur et par délégation,
la Secrétaire générale de l'UAC,



P. H. Sokêhoun GOGAN